

S.I.V.U
Du Queffleuth et de la Penzé



Siège : Mairie de Plounéour-
Ménez
6 Place de la Mairie
29410 Plounéour-Ménez

Tél. 02 98 78 94.20
Mel sg@plouneour-menez.bzh

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU SIVU DU QUEFFLEUTH ET DE LA PENZE

Le vingt huit février deux mil vingt trois , à 18 heures
le comité syndical du SIVU du QUEFFLEUTH ET DE LA PENZE, dûment convoqué, s'est
réuni sous la présidence de Laurent FONTANIER à la mairie de PLOUNEOUR-MENEZ.

Etaient présents : FONTANIER Laurent, GALL Thomas, LARHANTEC Danièle, HENRY
Antoine, PERON Jean-René, LARHER Loïc formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : MALENGREAU Nolwenn – GEORGES Eric – POULIQUEN Yvon –
BOIREAU Josselin

Délibération n° 2023-02

En exercice :10
Présents : 6
Votants : 6

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Laurent FONTANIER, après avoir
entendu le compte administratif de l'exercice 2022, constatant la concordance
Du compte administratif avec celui du compte de gestion présenté par la
trésorerie de MORLAIX:

- En section de fonctionnement : Résultat de l'exercice 2022 :

- Des reports antérieurs +5 000.00 €

- Un résultat d'exploitation de 8 581.08 € €

Donc un résultat de clôture au 31 décembre 2022 de 13 581.08 €

En section d'investissement : Résultat de l'exercice 2022

- Un solde d'exécution reporté de 33 943.93 €

- Un résultat d'investissement négatif de 155.79 €

Donc un résultat de clôture en 31 décembre 2020 de 33 790.14 €

Convocation : 15/02/2023

OBJET :
Compte de gestion 2022

Après en avoir délibéré

Le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

- **CONSTATE** la concordance du compte administratif du président et du compte
de gestion du comptable public

- **APPROUVE** le compte de gestion présentée par la Receveuse – Trésorière du
SIVU, comptable du service de gestion comptable de MORLAIX

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, ET ONT SIGNÉ LES MEMBRES
PRÉSENTS.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé
Le Président,
Laurent FONTANIER

